

une sortie. Si quelque chose pouvait ajouter à sa gloire, ce serait la joie immodérée que les Anglais et les Bourguignons firent éclater à l'aspect de cette héroïne devenue leur prisonnière. Tout le camp retentit de cris d'allégresse. Les soldats accouraient en foule pour considérer celle dont le nom seul, depuis plus d'un an, les faisait trembler. La plupart la chargeaient de malédictions comme leur ennemie mortelle. D'autres la traitaient de magicienne, qui n'avait remporté sur eux tant d'avantages que par la vertu de ses enchantements. Tous croyaient tenir enchaînée avec elle la fortune de la France, et s'attendaient à reprendre leur ancien ascendant sur un peuple tant de fois vaincu. Ils se trompèrent, et la rage qu'ils en conçurent les portèrent à la vengeance la plus lâche et la plus atroce.

Le duc de Bedford fit conduire sa captive à Rouen, où le procès devait être instruit. Du reste la sentence était prononcée d'avance. Cauchon, évêque de Beauvais, et les juges iniques qui siégeaient avec lui, condamnèrent Jeanne, pour cause de magie, à une prison perpétuelle au pain et à l'eau. On lui défendit en outre de porter des habits d'homme : mais, comme dans son cachot, et pendant qu'elle dormait, les gardiens lui retirèrent les vêtements de son sexe, et mirent à leur place un costume de soldat, Jeanne se vit forcée d'en faire usage. Ce prétendu crime la fit condamner à la peine du feu. Déjà son bûcher s'élevait sur une des places publiques de Rouen, et la foule se pressait pour la voir conduire à la mort. La pauvre bergère traversa lentement cette multitude avide d'émotions cruelles, et pendant tout le trajet elle ne cessait de répandre des larmes. Arrivée au lieu de supplices elle reprit courage, entendit la sentence, se mit à genoux pour recommander son âme à Dieu, contemplant avec amour, et serrant sur son cœur une croix qu'on lui avait apportée. Du haut de l'échafaud, lorsque son regard embrassait d'un seul coup d'œil la foule silencieuse et la ville tout entière, elle ne put s'empêcher de dire : " Ah ! Rouen ! Rouen ! j'ai grand-peur que tu n'aies à souffrir de ma mort. " Au milieu des flammes, l'héroïque jeune fille continua de prier tout haut, et les derniers mots qu'on lui entendit prononcer furent les noms de Jésus et de Marie. La victime était dans sa vingtième année.

XVI. ABJURATION DE HENRI IV

Le 25 juillet 1593, Henri IV, escorté de sa cour, se dirige vers l'église de Saint-Denis. La joie est générale. Cris de : *Vive le roi*. Henri frappe aux portes de la basilique. Elles s'ouvrent. L'archevêque, entouré de sept évêques, lui demande quel il est. Henri répond qu'il est le roi, et qu'il veut être reçu dans le sein de l'Eglise catholique. Il s'agenouille et reçoit l'absolution. Au chœur, il répète son serment sur les Evangiles. Chant du *Te Deum*. Joie de Henri IV.

Le 25 juillet 1593, date solennelle de notre histoire, à huit heures du matin, Henri de Bourbon, escorté des princes, des grands officiers de la couronne, d'une nombreuse noblesse et des gardes française, écossaise et suisse, se dirigea vers l'antique église de Saint-Denis, où dormaient les rois très chrétiens auxquels il succédait. Les rues étaient jonchées de fleurs et toutes pleines d'un peuple innombrable, qui, malgré Mayenne et ses partisans, faisait entendre mille cris de : *Vive le roi !* Les portes de la basilique étaient fermées. Henri frappa, et les portes s'ouvrant laissèrent voir l'archevêque de Bourges entouré de sept évêques, de tous les religieux de Saint-Denis, de quatre curés de Paris et d'un grand nombre de prêtres. " Qui êtes-vous ? dit l'archevêque officiant. — Je suis le roi. — Que demandez-vous ? — Je demande à être reçu au giron de l'Eglise

catholique
de foi, re
au milieu
chant triom
basilique
poussait d
on le voit
ajoute-t-il
par la tête
A quel
pouvoir d

X
De Rob
le Canada
Roberval
que les m
expédition

Dès 18
Nouveau
les nouve
Jacques
23 mai
munis de
Mais, ma
autant s
France d
Chemin
qui, part
seaux, p
gentilshe
avec lui,
L'hiver
mois, per
Sur ce
Charles-
l'ordre d
Après
ment de
nisation
tête d'un
de nouve
cette cat

De Fro
que la flo
rendre. I
furent pu
cette bell

En pré
développ